



ORDRE DU JOUR

**Séance extraordinaire
À l'hôtel de ville à 19h30
23 juillet 2024**

1. Validation et ouverture de la séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. 1ère période de la parole au public;
4. Droit de veto – Résolution #275-07-2024. Acceptation. Positionnement de l'installation de la clôture de la piscine municipale;
5. Acceptation. Positionnement de l'installation de la clôture de la piscine municipale;
6. Nomination. Assistant-greffier;
7. Nomination. Directeur adjoint du Service du génie;
8. Octroi. Contrat pour les travaux de réfection des trottoirs de la rue Principale;
9. 2e période de la parole au public ;
10. Levée de la séance